



TERMES DE REFERENCE (TDR).

Mission de consultation pour l'élaboration et Production d'un (1) mémorandum sur la gouvernance locale et la promotion de la langue amazighe, à base de la loi organique n°26-16.

Projet « AMUSSU » : Promouvoir le pouvoir d'agir de la société civile au Maroc pour la bonne gouvernance, l'environnement et le climat », (Réf. ENPI/2022/430-236).

CONTRAT DE SUBVENTION

Référence : AMUSSU/2025/A2-09.

Intitulé de l'appel	Consultation/expertise pour l'élaboration et Production d'un (1) mémorandum sur la gouvernance locale et la promotion de la langue amazighe, à base de la loi organique n°26-16 et l'évaluation du bilan du gouvernement (201.2025) dans l'activation du statut officiel de la langue amazighe.
Date de lancement	20/05/2026
Composantes de l'appel	1. Elaboration et Production d'un (1) mémorandum sur la gouvernance locale et la promotion de la langue amazighe, à base de la loi organique n°26-16. 2. Formation de 20 membres appartenant aux sections du Réseau Amazigh aux techniques et stratégie de plaidoyer.
Date limite pour la soumission des propositions	31 /05/2026
Type de contrat	Prestation de service
Offre à soumettre par email à l'adresse suivante	azetta.coordination@gmail.com

1- Contexte et justification :

Le Réseau Amazigh pour la Citoyenneté – Azetta Amazigh – est une organisation non gouvernementale nationale, créée le 6 juillet 2002 à Rabat, qui joue un rôle central dans la promotion et la défense de la cause amazighe au Maroc. Structurée autour d'instances démocratiques (Congrès national, Conseil national, Bureau exécutif, sections locales et coordinations nationale des jeunes et des femmes) Azetta Amazigh dispose d'un ancrage territorial significatif avec plus de 15 sections réparties dans différentes régions du pays. Chacune de ces sections bénéficie d'une autonomie morale et financière, tout en adhérant aux valeurs fondamentales du Réseau.

Azetta Amazigh œuvre pour la protection et la promotion des droits linguistiques, culturels, économiques, sociaux, politiques et environnementaux des citoyens-nnes marocains, en s'appuyant sur le référentiel international des droits de l'Homme et des peuples, et les droits coutumiers émanant des communautés Amazighes au Maroc et en Afrique du Nord. Son action inclut un plaidoyer actif visant à influencer les décideurs politiques, le gouvernement et

l'opinion publique aux niveaux national et international, ainsi que la lutte contre toutes les formes de marginalisation et de discrimination.

La Constitution de 2011, dans son article 5, a consacré l'amazighe comme langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains. La loi organique n° 26-16, promulguée en septembre 2019, définit les étapes de cette mise en œuvre et les modalités d'intégration dans l'enseignement et les domaines prioritaires de la vie publique.

Plusieurs années après la publication au Bulletin Officiel, des constats de lenteur, des insuffisances dans l'application ou des lacunes juridiques sont fréquemment soulevés par la société civile et les acteurs académiques. Ce mémorandum vise à évaluer la mise en œuvre de cette loi et à proposer des améliorations concrètes.

Le présent appel s'inscrit dans le cadre du processus de renforcement des capacités internes des réseaux de la société civile, tel que promu par le programme AMUSSU, lequel vise à appuyer le pouvoir d'agir collectif des organisations de la société civile marocaine dans les domaines de la gouvernance, de la participation citoyenne, de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

Dans ce cadre, Azetta Amazigh, lance un appel à consultation, pour le recrutement d'un(e) Consultant(e) en vue de l'élaboration et production d'un (1) mémorandum sur la gouvernance locale et la promotion de la langue amazighe, à base de la loi organique n°26-16 et de l'évaluation du bilan du gouvernement (2021.2026) pour rendre effectif le statut officiel de la langue amazighe.

2- Objectifs et composantes de la Mission

Objectifs spécifiques :

- Analyser la stratégie du gouvernement pour la mise en œuvre de la loi organique 26-16,
- Faire le bilan des actions menées par le gouvernement pour se conformer aux exigences de la loi 26-16,
- Renforcer les capacités des sections d'Azetta en matière de techniques et stratégies de plaidoyer

Elle se décline ainsi en deux composantes principales :

- **Composante 1 : Elaboration et production du mémorandum.**
- **Composante 2 : Renforcement des capacités et appropriation interne : (2jours).**

La mission sera mise en œuvre durant la période de juin à juillet 2026.

3- Résultats Attendus

- Un mémorandum (1) mémorandum sur la gouvernance locale et la promotion de la langue amazighe, à base de la loi organique n°26-16, élaboré, produit et aligné sur les valeurs, le mandat et les ambitions d'Azetta Amazigh.
- Les membres du Réseau Amazigh sont capables de mettre en œuvre de manière coordonnée des techniques et stratégies adaptées de plaidoyer pour protéger et promouvoir le patrimoine Amazigh et défendre les droits contre des lois discriminatoires au Maroc.

5. Périmètre et Méthodologie Recommandée.

En s'appuyant sur des éléments factuels crédibles et fiables, le mémorandum de plaidoirie mettra l'accent sur les leçons tirées et traduira les conclusions et recommandations opérationnelles pour servir le suivi de la mise en œuvre de la loi organique n° 26-16 dans les divers aspects de la vie publique, y compris une éventuelle réforme de la loi.

6. Livrables.

- Le document du mémorandum (versions draft et finale).
- Un rapport de l'atelier de formation incluant les supports utilisés et les évaluations des participants.
- Les livrables seront produits en langue Arabe avec une synthèse en français de 3 pages, en deux (02) exemplaires (version papier) et en version électronique (version Word et PDF).
- L'ensemble des supports fournis par le prestataire sont la propriété exclusive du Réseau Amazigh pour la citoyenneté.

7. Durée et Planification.

La mission sera mise en œuvre durant la période de juin à juillet 2026, sous la supervision du Bureau exécutif d'Azetta Amazigh.

- La préparation et la phase de réalisation.
- La rédaction et la finalisation du document.
- L'animation de l'atelier de formation et d'appropriation.
- La remise des livrables finaux.

8. Les compétences minimales suivantes sont requises pour le/la consultante :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences : (sociologie, droits, études amazighes ou en tout autre domaine connexe) ;
- Montrer une connaissance et expériences professionnelles dans le domaine des projets des droits linguistiques et culturels amazighs ;
- Bonne capacité d'analyse, de synthèse, de recommandations d'innovation et de rédaction de documents de bonne qualité ;
- Justifier de l'expérience dans la conduite de missions similaires ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle en arabe et en français (L'amazighe serait un atout) ;

9. Procédure de soumission.

Chaque soumissionnaire doit remettre les renseignements techniques, qualitatifs et financière sur son dossier.

Les offres doivent contenir les renseignements suivants :

- Une lettre de présentation du Cabinet ou du consultant(e) incluant l'ensemble des données et statut
- Une offre financière détaillée (taxes incluses) incluant une répartition estimée du nombre de Séances de travail -Production et dépôt du produits livrables, rapport etc.
- Deux références ou modèles de publication (études ou analyse thématique ou articles scientifique).

10. Date de Soumission.

Les soumissions doivent être envoyées par mail azetta.cordination@gmail.com en précisant dans l'objet du mail « Offre consultance Mémoire de plaidoirie : la loi organique n° 26-16), au plus tard **le 31 mai 2026, à minuit**, date et heure limites de réception des candidatures.

NB

- Les dossiers d'offres qui parviendraient après la date limite ci-dessus ne seront pas pris en compte.
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.